

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 05 Mars 2026



**DU MINERVOIS
AU CAROUX**

HAUT-LANGUEDOC
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

16 Place du Foirail
34220 Saint-Pons de Thomières
Département de l'Hérault
Sous-Préfecture de Béziers

Conseillers en exercice :	50
Conseillers présents :	31
Conseillers ne prenant pas part au vote :	3
Pouvoirs :	6
Voix délibératives :	34

L'an deux mille vingt-six, le 05 mars, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 20 Février 2026, s'est réuni, à 18h00, sous la présidence de Monsieur Patrick CABROL, au Foyer de la Maison des Loisirs à Saint Pons de Thomières

Étaient présents : Jean ARCAS ; André ARROUCHE ; Olivier AZEMA ; Jean-Pierre BARTHES ; Josian CABROL ; Patrick CABROL ; Michel CARQUET ; Ghislaine COUSTAL ; Roland COUTOU ; Max FABRE ; Béatrice FALCOU ; Bernard FONTES ; Marie-José FOUQUET ; Delphine GAZEL ; Laurie GOMEZ ; Magali GUIRAUD ; Christian LIGNON ; Catherine LISTER ; Luc LOUIS ; Benoît MARSAUX ; Maire MAYNADIÉ ; Sylvie MIQUEL ; Alain MOULY ; Vincent NAUDIN ; Bruno ORTIZ ; Pascale PEYTAVI ; Thérèse SALAVIN ; Jean-Marc SALEINE ; Thierry SALLES BLAYAC ; Dominique VIDAL ; Didier VORDY

Ayant donné pouvoir : Anne CABRIE à Patrick CABROL ; Jean-Yves DUFAUD à Luc LOUIS ; Franck LIGNON à Bernard FONTES ; Françoise PEREZ à Laurie GOMEZ ; Franck POUJOL RICARD à Benoît MARSAUX ; Catherine SONZOGNI à Sylvie MIQUEL

Étaient absents : Robert AZAÏS ; Alexandre DYE ; Arielle ESCURET ; Marie Françoise FRANC ROUANET ; Bruno GIRONA ; Luc GUIRAUD ; Jean Jacques MAILHAC ; Pierre André PEDESSEAU ; Bruno PLA ; Jacques PLANES ; Jacques SOULIGNAC ; Alain TAILHAN

A été élu secrétaire de séance : Josian CABROL

Délibération n° : 2026.03.05/057

Objet : Affectation de subventions – Exercice 2026

VU l'article L1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant les collectivités à effectuer des contrôles sur l'utilisation des subventions distribuées ;

VU l'article L2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales rendant illégales les délibérations auxquelles ont pris part un ou plusieurs membres du Conseil intéressé à l'affaire qui en fait l'objet, soit en leur nom propre, soit comme mandataire ;

VU la délibération n°2021.16.09/070 validant le règlement pour les demandes de soutien des événements Culture/Patrimoine/Tourisme et Activités de Pleine Nature portés par les associations du territoire de la Communauté de Communes du Minervoïs au Caroux ;

CONSIDERANT les dossiers retenus remplissent les critères d'éligibilité ;

CONSIDERANT le travail préparatoire mené par la Commission Culture/Patrimoine ;

CONSIDERANT le travail préparatoire mené également par la Commission Tourisme/APN ;

En tant que membres du Conseil intéressés à l'objet de la délibération, 3 élus communautaires signalent ne pas prendre part au vote (Olivier AZEMA, Ghislaine COUSTAL, Béatrice FALCOU)

Le Conseil Communautaire, après avoir ouï et délibéré, à l'**UNANIMITÉ** (37 POUR)

- **Valide** l'affectation de subvention aux associations pour l'année 2026 comme suit

Association	Lieu de l'évènement	Évènement / Projet	Date prévisionnelle	Subvention 2026
ACEM	Mons	Fête du Printemps	07/06	300
Association Multisports du canton d'Olargues	Olargues	Trophée Orb et Jaur	10/05	200

Association Musicale de la Vallée du Jaur et de l'Orb	St Julien	Les Musicales du Jaur	21/06	1 500
Au Fil des Arts	Prémian	Festival Culturalité	31/07	2 300
Au Verre d'Oc	Les Verreries de Moussans	Les Verreries de Moussans en fête	01/08	400
Caroux X Trails	Mons	19ème Trail du Caroux	19/07	500
Chemin cueillant	Azillanet	Fête paysanne d'Automne	02/10	1 000
Cie Alas negras	Saint Pons de Thomières	Temps Fort Marionnette	15/07	300
A Gorges Déployées	Minerve	Festival de chorales	23/05	700
Comité des Fêtes de St Pons Les Tamarous	Saint Pons de Thomières	Fête de la châtaigne	24-25/10	2 300
CPIE du Haut Languedoc	Saint Pons de Thomières	La faune du Haut Languedoc en BD : l'Hirondelle de fenêtre	Année 2026	700
Culture Loisirs Vincentinois	St Vincent d'Olargues	Culture Automne 4, rencontres littéraires et artistiques	28/11	300
Escalier B	Saint Etienne d'Albagnan	Conjuguons nos talents	26-27/06	600
FFME Occitanie	Mons	Occitechnik 2026	15 au 17 mai	1 000
Foyer rural Félines Minervois	Félines Minervois	La boucle Félineoise 2026	17/10	400
FSE Collège du Jaur	Saint Pons de Thomières	Le Jaur en scène	28/05	500
Jaur musical	Saint Pons de Thomières	Concerts du Jaur Musical	22-29/03, 21-27/06, 21/09	500
L'ametlier	La Caunette	Ateliers théâtre pour enfants et adolescents	Année 2026	2 500
L'Autobus	Vélieux	Vélieux en Fête	08/08	400
La Cour des Arts Olonzac	Olonzac	Festirail	29/11	500
La sauce épicurienne	Mons	Gare ô Caroux	29/08	400
Les amis du Prieuré	St Julien	La fête du Prieuré	25/05	300
Les Elisyques	Olonzac	Représentation théâtrale Marius	10/07	2 000
Lo Rossinholet	Félines Minervois	Nadalet	12/12	1 500

Lous Braves Enfants	Rieussec	Fête du pain	25/07	400
Noblesse et Excellence de l'Asne	Colombières-sur-Orb, St Julien	Architecture à écouter, culture et patrimoine	Avril et octobre	300
On6Mai	Pardailhan	Navette Express Festival	05/06	500
Tifa Tifa Tafari	Colombières-sur-Orb	Festival Mai que Mai	11 au 17/05	2 300
AS Collège Antoine Faure	Olonzac	Soutien de l'association sportive du collège	Année 2026	400
AS Collège du Jaur	St Pons et Olargues	Soutien de l'association sportive du collège	Année 2026	800
Association des œuvres sociales du Saint Ponais	Saint Pons de Thomières	La Ronde des Archets	Année 2026	500
La Halte des Photographes Voyageurs	Minerve	9ème festival des Photographes Voyageurs de Minerve	Du 25/07 au 02/08	200
La Maison de l'abeille	Cassagnoles	Journée de l'Abeille	02/05	300
Comité des fêtes de Prémian	Prémian	Trail du Somail	03/05	500
Les Ateliers du Vivant	Félines-Minervois	Saison des Rugissantes et Festival Jour de bulles	Année 2026 et 15 au 18/05	2 300
Théâtre Orb Jaur	Olargues	Spectacle "Le Centenaire"	Année 2026	300
Les Musicales de St-Germain	Cesseras	Concerts les Musicales de St Germain	05 et 19/07-02 et 23/08-06/09	1 200
Les Amis des Moulins de Roquebrun	Roquebrun	Fête de printemps	29/03	500
			TOTAL	31 600 €

- **Mandate** Monsieur le Président pour régler toutes les démarches administratives financières et réglementaires liées à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures

Le Secrétaire de séance
M. Josian CABROL



Le Président
M. Patrick CABROL

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr